

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 22

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Karl Marx avait raison

Les huit cent mille travailleurs étrangers que nous occupons posent à notre pays un double problème. Le premier, c'est celui de leur intégration à notre vie nationale. Nous en avons parlé dans notre numéro 21. De nombreux témoignages, recueillis depuis et venant de responsables bien placés, nous ont montré l'étendue du danger et l'ampleur de certaines réactions racistes (lettres de menaces, lettres anonymes, etc.), notamment à Zurich et à Saint-Gall. Toutefois, ce danger n'est pas mortel, parce que les cadres de la classe ouvrière suisse, tant syndicalistes que politiques, sont bien décidés à ne pas céder à cette xénophobie. Cette responsabilité qu'ils assumeront pleinement est ingrate ; ils auront à tenir tête à une sorte de poujadisme raciste. Mais en le faisant, ils rendent au pays, et plus particulièrement au patronat, un immense service. Il serait bon qu'on en soit conscient, et qu'on ne l'oublie pas trop vite. Mais laissons aujourd'hui ce premier point. Le deuxième problème est économique. Et tout bien pesé, il est encore plus grave.

Un schéma marxiste

Les sociologues utilisent pour l'homme aussi le terme d'élevage. Mettez-le, si vous voulez, entre guillemets et n'en soyez pas choqués. Cet élevage coûte cher. Une des idées fondamentales de Marx, c'est que le patronat cherche à obtenir au prix le plus bas la reproduction des forces de travail dont il a besoin. Et dans le Capital, il montre que ces forces de travail peuvent être soit les enfants des travailleurs éduqués et instruits pour un travail déterminé, soit des travailleurs étrangers (on remplace « un Yankee par trois Chinois »), soit enfin des machines (les moyens de production, capital constant, croissant beaucoup plus vite que le capital variable, force ouvrière). Ce schéma, n'en déplaise, s'applique encore admirablement à notre situation.

L'élevage de 800 000 hommes

Nous occupons 800 000 travailleurs. Si nous avions dû élever chacun d'eux sur notre sol, cela nous aurait coûté combien ? Naturellement, il s'agit là d'une question théorique ; nous n'en aurions jamais élevé nous-mêmes autant ; nous aurions cherché des solutions plus économiques. Cette seule remarque est d'ailleurs significative.

Un calcul très approximatif donne ceci ; à la charge de la collectivité : 650 francs (la scolarité primaire coûte 500 francs l'an, auxquels s'ajoutent tous les frais d'infrastructure : locaux hospitaliers, logements, transports) pendant 16 ans, soit en gros 10 000 francs. A la charge des parents : 100 francs par mois, pendant 16 ans, soit en gros 20 000 francs. 30 000 en tout. C'est un chiffre très bas, supposant un niveau de vie très modeste. Pour 800 000, cela représenterait 24 milliards. En fait, cette somme, plutôt que de représenter ce que nous aurait coûté cette armée de travailleurs, donne plutôt une idée de la grandeur des dépenses consenties dans les pays qui les ont élevés.

Durée d'une rentabilité

Les travailleurs exportent de l'épargne. Aujourd'hui, le montant annuel représente 1,5 milliard, ce qui signifie qu'en moyenne ils économisent un peu moins de 2000 francs. Autrement dit, dans une balance générale, plus les années passent, moins l'opération devient intéressante. Notre balance des revenus reflète cette situation. Les forces nouvelles ont permis d'abord une progression très forte de notre production et de nos exportations. Mais depuis cinq

ans, le déficit de notre balance ne cesse de croître. Il atteindra bientôt deux milliards. L'exportation de l'épargne des travailleurs étrangers y contribue dans une forte mesure.

Si les immigrés exportent leurs économies, on peut estimer qu'au bout d'une quinzaine d'années, l'opération immigration cesse d'être rentable.

Nous commençons à approcher de ce délai, l'immigration ayant commencé vers 1950. Dans la réalité, les choses sont un peu plus subtiles. Les 800 000 ne sont pas arrivés d'un seul coup. Le bénéfice, initialement, demeure très fort, aujourd'hui encore, sur les nouveaux arrivants. Mais une quinzaine d'années montre quelle est la limite. Nous l'avons atteinte. Ce qui est grave, c'est que le bénéfice est déjà empoché, alors que les charges subsistent.

Le pain blanc

Si nous avions voulu augmenter notre production sans faire appel à la main-d'œuvre étrangère, les entreprises auraient dû rationaliser leur équipement, pousser l'automatisation ; il aurait été nécessaire de préparer une main-d'œuvre d'une très haute formation technique. En un mot, des investissements privés et publics importants auraient dû être consentis. Cela n'a pas été nécessaire. La main-d'œuvre supplémentaire était là, prête à l'emploi, sans frais d'élevage. Pas besoin d'investir, d'automatiser. On acceptait les commandes, on augmentait les effectifs, on se distribuait les bénéfices.

Les mirobolantes fortunes, qui se sont constituées en Suisse ces quinze dernières années, d'où viennent-elles ? Pour une bonne part, de cette formidable économie d'une main-d'œuvre livrée franco à la frontière.

Le pain noir

Aujourd'hui, on met un terme à l'afflux de la main-d'œuvre. Le bénéfice sur l'élevage prend donc fin. La main-d'œuvre déjà admise doit être intégrée : nous allons donc nous trouver en face de dépenses d'équipement que nous avons éludées. Pour compenser les difficultés de recrutement, les entreprises devront rationaliser : d'où des investissements coûteux, au moment d'ailleurs où les capitaux sont rares et chers.

En un mot, pour avoir mangé notre pain blanc en premier, nous devons affronter simultanément deux charges : l'intégration de la main-d'œuvre et la rationalisation de notre production.

Qui paiera ?

Le problème est si précis qu'il est exclu d'envisager une solution de facilité, de croire que tout se résoudra dans une expansion continue.

Qui donc devra supporter les charges nouvelles ? Il n'est pas difficile d'énumérer les payeurs. Ce seront :

- les pouvoirs publics, soit une fiscalité lourde ; plusieurs taxes seront augmentées ; cela a d'ailleurs déjà commencé ;
- les entreprises marginales, qui ne pouvaient vivre qu'en période d'expansion continue. Beaucoup disparaîtront ;
- les salariés ; le patronat essaiera d'obtenir une pause des salaires.

Dans le champ clos de notre vie économique, vont donc s'affronter durement : l'Etat, les syndicats, les entreprises néo-capitalistes, et le petit capitalisme conservateur.

Nous verrons, dans un prochain article, dans quelles conditions.

Bi-mensuel romand
N° 22 19 novembre 1964

Rédacteur responsable : André Gavillet
Abonnement : 20 numéros 12 francs
Le numéro : 70 centimes
Administration, rédaction :
Lausanne, Case Chauderon 142
Chèque postal 10 - 155 27
Imprimerie Raymond Fawer S.A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés ou rédigés par :

Ruth Dreifuss
André Gavillet
Jean-Jacques Leu
Marx Lévy
Pierre Liniger
Serge Maret
Jacques Morier-Genoud
Christian Ogay
C.-F. Pochon

Le N° 23 sortira de presse le jeudi 3 décembre 1964